

Département de
Charente Maritime

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de
LE CHATEAU D'OLERON

R E U N I O N
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 et L 2121-12 du code des collectivités territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie

Le 9 mars 2026
à 18 H 45

Affiché le 23 février 2026

Session ordinaire

ORDRE DU JOUR :

Adoption du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 17 février 2026

1. Approbation des Comptes Financiers Uniques - budgets principal et annexes
2. Affectation des résultats 2025 - budgets principal et annexes
3. Vote des taux d'imposition 2026
4. Vote des budgets primitifs 2026 - budgets principal et annexes
5. Subventions aux associations et autres établissements d'enseignement public - budget principal
6. Subvention « Sauvons Fort Boyard »
7. Attribution d'AOT - snack de la casemate

QUESTIONS DIVERSES

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs et les plus dévoués.

Le Maire
Michel PARENT



Le Château d'Oleron
7480 (CH-M)